

Le 19 avril 2023

ÉCOLE AHUNTSIC ET ANNEXE



AUX PARENTS DES ÉLÈVES DU PRÉSCOLAIRE ET DU PRIMAIRE

DÉMÉNAGEMENT ET INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Nous invitons les parents qui déménagent à en informer notre secrétariat si ce n'est pas déjà fait. Nous avons besoin de savoir si votre enfant change d'adresse, mais surtout, nous avons besoin de savoir s'il change d'école. Cela nous aidera à continuer à évaluer nos besoins en enseignants pour 2022-2023 et à préparer une bonne rentrée scolaire pour tous nos élèves.



TRANSPORT SCOLAIRE POUR LA PROCHAINE ANNÉE SCOLAIRE

En prévision de la prochaine année scolaire pour que vous puissiez prévoir votre organisation familiale, nous trouvons important de prendre le temps de décortiquer la politique du transport du CSSDM.

Voici les grandes lignes de la politique :

- Pour avoir droit au transport scolaire gratuitement deux fois par jour, pour l'entrée du matin et la sortie de l'après-midi, il faut :
 - Fréquenter l'école de quartier ou l'école déterminée par le Centre de services scolaire et définie par un territoire. L'exercice du libre choix d'une autre école ne permet pas à un élève d'obtenir le service du transport ni de bénéficier d'une place disponible conformément à l'article 4 de la LIP ;
 - Demeurer à une distance suffisante de l'école de quartier ou de l'école déterminée, distance qui varie selon l'âge, le degré scolaire et le type d'école fréquentée ;

Conditions d'accessibilité au service du transport scolaire :

- Les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire qui demeurent à **plus de 1000 mètres** de l'école
- Les élèves du 2^e cycle qui demeurent à **plus de 1600 mètres** de l'école à plus de 1600 mètres de l'école ;

Veillez noter que le Centre de services scolaire utilise son propre système de calcul pour les distances. Si vous n'êtes pas admissible au transport, il est toujours possible de faire une demande pour une place disponible.

Le service de places disponibles peut être offert à un élève qui fréquente une école désignée qui ne répond pas aux dispositions générales pour l'accessibilité au transport scolaire. Ce service de places disponibles est offert moyennant un coût et la tarification est revue annuellement par le Conseil d'administration.

Ce service est soumis aux conditions suivantes :

- Des places disponibles peuvent être offertes que lorsqu'il y a moins de 48 élèves par autobus ;
- Cette mesure ne peut s'appliquer sur des circuits d'autobus où le nombre d'élèves augmente fréquemment ;
- Un nombre limité de places disponibles peut être déterminé en fonction de la durée du trajet (incluant les temps d'arrêt) des élèves admissibles afin que ceux-ci ne subissent aucune augmentation du temps de transport ;
- Aucun parcours n'est modifié ou prolongé pour répondre aux besoins d'un élève se prévalant d'une place disponible et ce privilège ne doit pas entraîner des coûts supplémentaires ;

- Le Service de l'organisation scolaire se réserve le droit d'annuler le privilège d'utilisation des places disponibles en cours d'année, notamment si le nombre d'élèves admissibles au transport scolaire augmente durant l'année scolaire ;
- Ce service doit être considéré comme un privilège, et de ce fait, prend fin à la dernière journée de classe de chaque année ;
- Toute demande d'utilisation de places disponibles doit être approuvée par le Service de l'organisation scolaire ;
- Les parents qui souhaitent faire bénéficier leur enfant d'une place disponible adressent leur demande à la direction de l'établissement que fréquente leur enfant, **à partir du 15 septembre** de chaque année ;

Nous espérons que ces informations vous aideront à planifier la prochaine rentrée scolaire. Si des questions demeurent, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

CHANGEMENT AU CALENDRIER SCOLAIRE

Veillez noter qu'en raison de la fermeture du jeudi 6 avril dernier en raison de la tempête de pluie verglaçante, le mercredi 10 mai deviendra une journée de classe selon l'horaire régulier.

REMERCIEMENTS

Les élèves, l'équipe-école et les parents de l'OPP, organisme de participation des parents, tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont participé au « Marché de l'amour » qui a eu lieu en février dernier. Grâce à vos efforts, les élèves ont pu faire une classe verte au parc du Bois-de-Liesse en compagnie de l'organisme GUEPE. Un immense merci !

ABSENCES AUX ÉPREUVES DU MELS DE FIN D'ANNÉE

Nous vous rappelons que les épreuves du MELS sont à nos portes et sont obligatoires pour tous nos élèves de 4^e et 6^e années. **Vos enfants doivent être présents à ces dates à moins d'un motif valable qui justifierait son absence.** Pour plus d'information, merci de prendre connaissance de la lettre en fichier joint

30 mai	Français, langue d'enseignement, fin du 3 ^e cycle du primaire Lecture (2 h 30)	014-630
31 mai	Français, langue d'enseignement, fin du 3 ^e cycle du primaire Écriture – planification et rédaction (2 h)	014-620
1^{er} juin	Français, langue d'enseignement, fin du 3 ^e cycle du primaire Écriture – révision, correction et mise au propre (2 h)	014-620
30 mai	Français, langue d'enseignement, fin du 2 ^e cycle du primaire Lecture (1 h 30)	014-430
6 juin	Français, langue d'enseignement, fin du 2 ^e cycle du primaire Écriture – présentation et planification (1 h 20)	014-420
7 juin	Français, langue d'enseignement, fin du 2 ^e cycle du primaire Écriture – rédaction (1 h 30)	014-420
8 juin	Français, langue d'enseignement, fin du 2 ^e cycle du primaire Écriture – révision, correction et mise au propre (2 h)	014-420
6 juin	Mathématique, fin du 3 ^e cycle du primaire Deux situations d'application (30 à 45 min chacune)	022-610
7 juin	Mathématique, fin du 3 ^e cycle du primaire Situation problème (2 h à 2 h 30)	022-610
8 juin	Mathématique, fin du 3 ^e cycle du primaire Une situation d'application (30 à 45 min) et Questionnaire (60 à 75 min)	022-610

HABILLEMENT Pluie — Soleil – Vent

Des journées chaudes sont à prévoir dans les prochaines semaines, le printemps est maintenant arrivé. Par contre, comme le dit le proverbe : « En avril, ne te découvre pas d'un fil. » À cause des changements fréquents de température, nous demandons aux enfants de s'habiller correctement et **tant qu'il y a de la neige dans la cour d'école, les élèves doivent porter leurs bottes qu'elles soient d'hiver ou de pluie.** Une paire de bas de rechanges peut également être une bonne idée.

Avec le temps chaud qui, nous l'espérons tous, est à nos portes, nous en profitons pour rappeler certaines règles de base :

- Les camisoles et les robes à bretelles spaghetti n'ont pas réellement leur place à l'école.
- Les élèves doivent s'habiller convenablement, ce qui signifie : pas de nombril ni de ventre à l'air.
- Pour les filles, surveillez les petites sandales trop délicates qui ne sont pas réellement adaptées aux jeux sur la cour de récréation et qui occasionnent trop souvent des blessures de toutes sortes.



OBJETS PERDUS DANS NOS 2 PAVILLONS

Les bacs des objets/vêtements perdus sont pleins. N'oubliez pas de passer de temps en temps pour vérifier s'il n'y a pas des vêtements ou des objets qui appartiennent à votre enfant. Si les objets/vêtements trouvés ne sont pas réclamés, ces objets seront mis dans les boîtes de collecte de dons du quartier.

DES NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

La procédure d'inscription au service de garde par Mozaïk pour l'année scolaire 2023-2024 se terminera le 2 avril. Les parents qui n'auront pas réussi à inscrire leur enfant par Mozaïk devront le faire en remplissant un formulaire papier. Vous recevrez ce formulaire dans la semaine du 3 avril et vous devrez nous le retourner avant le 20 avril. Je vous rappelle qu'il est obligatoire de remplir un formulaire d'inscription pour tous les enfants qui fréquenteront le service de garde, mais, également, pour ceux qui mangeront à l'école pendant la période du dîner.

Il y aura une journée pédagogique le 21 avril. Lors de cette journée, nous aurons une sortie au Ninja factory. Le lien « Forms » pour cette journée sera envoyé le 5 avril et les inscriptions se termineront le 10 avril. Nous avons seulement 100 places pour la sortie.

Petit rappel de procédure, nous devons toujours recevoir **un préavis de deux semaines par écrit** avant de procéder à un changement ou à un arrêt de contrat pour le service de garde ou pour le service de dîner.

BONNE NOUVELLE : CONFÉRENCES GRATUITES POUR LES PARENTS

Nous sommes heureux de vous annoncer que notre abonnement actuel à « Aidermonenfant.com » sera prolongé jusqu'au **31 janvier 2024 au lieu du 15 août 2023.**

Vous devez cliquer sur ce lien pour y accéder, cliquez sur ce lien : <https://aidersonenfant.com/> profitez-en !

Des groupes d'entraide pour les parents

Vous vous sentez parfois isolé comme parent ? Vous aimeriez discuter avec d'autres parents d'enjeux communs qui concernent vos enfants ?

Les **groupes de discussion des Parcours parents Aidermonenfant.com** ont été conçus pour vous.

Groupes de discussion à venir :

- La famille monoparentale et en garde partagée — **Dre Lory Zéphyr, psychologue (3 mai 2023)**
- Saine gestion des jeux vidéo - **Catherine Mathys, spécialiste du numérique (23 mai 2023)**

Ces groupes de discussion vous donnent l'occasion d'échanger entre parents dans un esprit d'entraide. Pour connaître les dates et les thèmes disponibles, référez-vous au portail d'Aidermonenfant.com.

<https://aidersonenfant.com/groupe-discussions/>

ÉVÉNEMENT RSEQ MONTRÉAL ET CF MONTRÉAL

Le RSEQ en collaboration avec le CF Montréal vous offre la possibilité d'assister à un match du calendrier régulier à un prix abordable. Cliquez sur ce lien pour le match du 27 mai prochain : <https://bit.ly/RSEQMontreal2023>

- Le prix du billet est de **22 \$**.
- Vous devez sélectionner la section désirée et ensuite les sièges souhaités, un à un, 9 maximum par commande. Si un groupe de plus de 9 personnes désire acheter des billets, merci de communiquer directement avec M. Fabien Flaman, Superviseur, Ventes, événements de groupe & hospitalités au 514 328-5185.
- Les billets sont envoyés par courriel, à l'aide du courriel de « votre confirmation d'achat ». Il s'agit de **billets mobiles**, sous forme de **QR code**.
- Le sommaire de la commande apparaîtra et vous avez alors le choix d'appuyer sur le bouton **payer** ou encore **modifier les billets**.
- Si vous possédez un compte, vous n'avez qu'à vous connecter. Sinon, vous devez vous en créer un. Vous devez compléter les champs : prénom, nom de famille, courriel, mot de passe, confirmer votre mot de passe et appuyer sur le bouton **s'inscrire**.
- Une fois l'inscription complétée, vous devez saisir les informations de paiement, **cocher la case** pour accepter les modalités et appuyer sur le bouton **passer la commande**.
- Une confirmation de l'achat apparaîtra à l'écran et vous recevrez alors un courriel confirmant votre transaction, qui est en fait votre reçu. Selon votre logiciel de courriel, il est possible que le reçu entre dans la boîte « promotions », ou « courrier indésirable ».

Attention : Le lien sera désactivé quelques jours avant l'événement soit le **19 mai 2023**



Stéphane Rochefort
Directeur



Zina Azira
Directrice adjointe